

Nantes, le 27 novembre 2020

Commission permanente du vendredi 13 novembre

La Région soutient les acteurs de l'économie en Maine-et-Loire

La Commission permanente de la Région des Pays de la Loire, réunie ce vendredi 13 novembre, a octroyé un ensemble d'aides pour accompagner et protéger les acteurs économiques ligériens, avec des financements spécifiques en Maine-et-Loire. Dans la continuité du plan de relance adopté cet été, elle a notamment voté 3 enveloppes en faveur de la solidarité, de l'emploi local et de la production agricole, fortement impactés par la crise sanitaire :

- 20 000 € à l'EARL Les Jonquilles à Gesté, éleveur de chevreaux fortement pénalisé par la crise sanitaire COVID-19 à Pâques. Cet accompagnement financier permettra à cette entreprise historique de faire perpétuer la filière caprine régionale ;
- 240 000 € de prêt et subvention pour Emmaüs à Angers afin de soutenir leur projet d'extension et de requalification des espaces du site à Saint Jean de Linière. Présente depuis 38 ans et fortement ancrée dans son territoire, cette association accueille, assure la protection sociale et accompagne professionnellement 77 personnes en difficulté, de toutes nationalités, éloignées de l'emploi. La rénovation de leurs espaces vétustes aidera à mieux répondre à ces enjeux ;
- 250 974 € d'aide à l'investissement pour la société Froger Fleur aux Ponts de Cé, productrice de fleurs coupées. Également sinistrée par le contexte sanitaire, ce financement régional a pour objectif de soutenir la compétitivité des entreprises ligériennes par l'acquisition de matériels de production adaptés.

CONTACTS PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92

Louise Guégan : louise.quegan@paysdelaloire.fr – 02 28 20 51 45

